

## RÉSOLUTION V – FÉDÉRATION DE RUSSIE

THÈME : CONFLITS ET SÉCURITÉ INTERNATIONALE

CONCERNE : LA MISE SOUS TUTELLE DES ÉTATS INSTABLE PAR UN PAYS VOISIN

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

- Alarmée par la chute du régime de Bachar al-Assad en Syrie, qui a conduit à la domination sur le terrain de groupes islamistes radicaux affiliés à Al-Qaïda, tels que Hayat Tahrir al-Cham (HTS),
- Rappelant que l'Histoire a démontré l'efficacité de la mise sous tutelle internationale pour restaurer la stabilité et reconstruire des nations en crise, comme dans le cas de l'Allemagne après la Seconde Guerre mondiale,
- Constatant que des États comme la Syrie, en proie à des conflits internes et à des interventions extérieures d'États malveillants, notamment Israël, nécessitent une tutelle supervisée par un pays géographiquement proche et doté des capacités nécessaires,
- Notant que des États comme l'Ukraine ou Taïwan, confrontés à une instabilité prolongée marquée par des conflits internes et des mauvaises influences étrangères, bénéficieraient de la tutelle d'un pays proche capable d'assurer la sécurité, la reconstruction et la stabilité à long terme,
- Soulignant que la Fédération de Russie, grâce à son exemplarité dans la gestion d'une société multiculturelle et multiethnique, est particulièrement qualifiée pour intégrer et protéger les minorités marginalisées, un besoin crucial dans des pays comme la Syrie,
- Décide de mettre en place un système international où les États instables sont temporairement placés sous la tutelle d'un pays proche, capable d'assurer leur sécurité, leur reconstruction et leur indépendance ;
- de rejeter toute tutelle par des pays éloignés pour garantir une gestion adaptée et respectueuse des spécificités locales;
  - de réactiver le Conseil des tutelles des Nations Unies, en lui réaccordant le pouvoir décisionnel de désigner les pays déclarés instables et de déterminer les États voisins les plus qualifiés pour les superviser, et de confier à un représentant de la Fédération de Russie ou de la République populaire de Chine la présidence de ce Conseil, en reconnaissance de l'initiative prise pour garantir la stabilité internationale.

*Le texte français fait foi*